

# Le cheval cantonnier

Le cheval de trait connaît aujourd'hui un renouveau et reprend du service dans certaines municipalités où les élus locaux ont bien compris le rôle important d'agent du développement durable qu'il pouvait tenir. La traction animale pour la réalisation de certaines tâches représente un atout économique et écologique pour la communauté. Ainsi certaines villes ont décidé de réintroduire le cheval dans leurs rues pour la collecte des ordures, du verre ou pour l'entretien d'espaces verts. Outre l'impact bénéfique qu'il peut avoir sur l'environnement, le cheval " territorial ", comme on l'appelle aussi, dispose d'un capital sympathie auprès de la population et permet souvent de faire le lien entre cette dernière et les employés municipaux.

" Le cheval est plus économique, avant d'être plus écologique, plus motivant et plus valorisant pour les agents et pour l'image de la ville, que tout autre moyen de transport ",

**Cantonnier** : Ouvrier chargé du bon entretien des routes et chemins, des fossés et talus qui les bordent. Agent occupé à l'entretien et aux travaux de voirie.

Pour se procurer l'intégralité du dossier thématique, contactez votre délégation régionale